

# Le contrôle des enregistrements comptables des factures d'achat Niveau 3

Mon atelier pour  
m'entraîner  
à contrôler....

- La justesse du compte comptable choisi au regard de la dépense
- L'exactitude du montant imputé
- La conformité d'affectation débit-crédit
- Le respect du mouvement du flux comptable (réel ou financier)



Rectifier le plus rapidement possible des écritures comptables !



En contrôlant l'imputation comptables (annexe 1)  
En proposant l'écriture rectifiée (annexe 2)



En renseignant la page web  
« N3 –Le contrôle d'écritures comptables »

» Infographie «



<https://urlr.me/v8F71>

## Document 1 – Informations sur l'entreprise

Activité de mon entreprise : vente, installation et réparation de paraboles et d'antennes pour télévision

EXTRAIT du PLAN de COMPTES			
215500	Outillage industriel	606100	Fournitures non stockables
218100	Installations agencements	606300	Fournitures d'entretien
218200	Matériel de transport	606400	Fournitures administratives
218300	Matériel de bureau et informatique	615000	Entretien et réparations
401000	Fournisseurs	622600	Honoraires
401150	Fournisseur Peugeot	624100	Transports sur achats
404000	Fournisseurs d'immobilisations	624100	Transports sur achats
445620	TVA déductible / immobilisations	635400	Droits d'enregistrement et de timbre
445660	TVA déductible / ABS 20,0 %	765000	Escomptes obtenus





## Annexe 1 – Analyse des écritures comptables

DATE	ERREURS CONSTATÉES	SOLUTIONS PRÉCONISÉES
19/03	Erreur d'imputation concernant le compte pour le certificat d'immatriculation, du compte de la TVA et du compte fournisseurs.	Imputer les comptes : - 635400 pour 250,00 € au débit - 445620 pour 4 626,00 € au débit - 404150 pour 28 006,00 € au crédit
19/03	Erreur d'imputation concernant le compte des frais d'installation et du compte de la TVA.	Imputer le compte : - 218300 pour 1 500,00 € au débit - 445620 pour 300,00 € au débit

## Annexe 2 – Écritures comptables rectificatives au journal des achats

BORDEREAU de SAISIE						
JOURNAL : Achats		CODE : AC	Édition du 31/03	PÉRIODE : Mars		ANNÉE : 20N
JOUR	N° de PIÈCE	DOCUMENT	TIERS	N° de COMPTE	DÉBIT	CRÉDIT
19	324	Facture	PEUGEOT	218200	23 130,00	
				635400	250,00	
				445620	4 626,00	
				404150		28 006,00
19	751	Facture	BUROTIC PRINT	218300	1 500,00	
				445620	300,00	
				404000		1 800,00
VÉRIFICATION =					29 806,00	29 806,00

